

## DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

### Déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(L.R.Q., chapitre C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre :	HÉLÈNE DAVID
Circonscription :	OUTREMONT

#### DÉCLARATION AU COMMISSAIRE

*Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,  
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :*

1. Nom du donateur	2. Date
<b>La gouvernance au féminin</b>	<b>23 octobre 2017</b>
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
<b>Un billet pour assister à la conférence d'Hillary Clinton à Montréal.</b>	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
<b>Invitation à la ministre responsable de la Condition féminine.</b>	

<b>Signature du membre de l'Assemblée nationale (s) Hélène David</b>	<b>Date de la déclaration 2017-10-23</b>
--	--